HANDELS- UND INDUSTRIEVEREIN DES KANTONS BERN
Berner Handelskammer

Kramgasse 2, case postale, 3001 Berne
Téléphone 031 388 87 87, Téléfax 031 388 87 88
www.bern-cci.ch

Communiqué de presse

Berne, le 27 avril 2021

Pour tout renseignement complémentaire:
Kurt Rohrbach, président de l'UCI du Canton de Berne, 076 370 54 01
Daniel Arn, président désigné de l'UCI du Canton de Berne, 079 330 31 75
Adrian Haas, directeur de l'UCI du Canton de Berne, 079 717 24 24
Sibylle Plüss, directrice adj. de l'UCI du Canton de Berne, 079 660 93 63

L'UCI avec son bilan à mi-parcours et un nouveau président

Ce matin, lors d'une conférence de presse, l'Union du Commerce et de l'Industrie du Canton de Berne (UCI) a présenté un bilan à mi-parcours concernant son programme de points forts politico-économiques. Ce programme est établi sur six ans, soit jusqu'en 2024. Les messages essentiels sont «Renforcer la formation», «Améliorer les voies de communication», «Baisser les impôts» et «Réduire la bureaucratie». Le bilan à mi-parcours de l'UCI démontre essentiellement «une stagnation du Canton de Berne», mais avec quelques progrès dans le domaine de la formation et de la mise sur rails de certains projets concernant les transports. Dès le jeudi 29 avril 2021, Daniel Arn dirigera l'association en tant que nouveau président dans la «deuxième moitié du programme actuel».

Différentes conséquences liées au coronavirus pour les entreprises
En introduction, Kurt Rohrbach, président sortant, a donné un bref aperçu de la situation actuelle des entreprises dans le canton de Berne. Pour un tiers des entreprises, la crise du coronavirus a eu un impact plutôt faible, un autre tiers s'est largement redressé ou est en voie de le faire, mais pour un autre tiers, cela prendra encore plus de temps. Il s'agit de services liés au tourisme et aux loisirs. L'image est faussée par la proportion toujours élevée du chômage partiel et par les autres fonds publics, qui maintiennent artificiellement en vie des entreprises qui, sans la crise du coronavirus, seraient menacées de faillite. Il espère que la situation et les étapes d'assouplissement permettront dès que possible de se distancer des aides et que l'État pourra à nouveau se consacrer à l'amélioration des conditions d'implantation, qui reste urgente.

Bilan à mi-parcours mené à bien
Adrian Haas, directeur, et Sybille Plüss, directrice adjointe, ont démontré dans leur bilan à mi-parcours où des progrès avaient été réalisés pendant ces trois années depuis la présentation du programme de points forts en avril 2018, où la stagnation a prévalu et o on a dû même déplorer des régressions. Il a été souligné que les activités du Canton de Berne, même si elles sont allées dans la bonne direction, ne signifiaient pas toujours des progrès. La qualité des conditions des sites d'implantation ne se mesure notamment *pas en absolu, mais en fonction* des sites concurrents.

Le bilan à mi-parcours démontre que dans le **domaine de la formation**, certains progrès ont pu être réalisés et que le Canton de Berne se trouve sur la bonne voie. Ainsi, selon une enquête PISA, les élèves de la scolarité obligatoire ont à nouveau obtenu de meilleurs résultats en mathématiques et l'Université gagne du terrain, non seulement dans les classements internationaux, mais aussi du point de vue des étudiantes et étudiants.

Dans le **domaine des transports**, les évolutions encourageantes et moins réjouissantes s'équilibrent à peu près. L'encouragement des transports publics progresse, alors que seules des mesures ponctuelles ont pu être réasliées en matière de trafic individuel motorisé, telles que la mise en place d'une gestion du trafic dans la région de Berne ou la réaffectation des bandes d'arrêt d'urgence sur l'A6. De nombreux projets sont encore en phase de planification ou d'étude.

Dans le **domaine fiscal**, la réduction modeste des taux d'imposition cette année évolue au moins un peu. La mise en œuvre des mesures RFFA devrait également fournir un allégement pour certaines entreprises. Dans l'ensemble, la charge fiscale très élevée, tant pour les personnes morales que pour les personnes physiques, reste le point négatif du canton de Berne dans la concurrence en matière d'implantation, qui le tire toujours sensiblement vers le bas dans les classements.

Dans le **domaine de la bureaucratie**, il y a des choses positives et négatives à signaler. Alors qu'il n'y a guère eu de rationalisation dans la législation, les processus administratifs - en raison de la numérisation progressive - ont gagné en efficacité, par exemple à l'intendance des impôts ou encore dans le cadre du projet de permis de construire électroniques.

Les résultats sont cohérents avec d'autres études
En résumé, le bilan à mi-parcours de l'UCI est également cohérent avec les résultats d'autres évaluations, comme l'a noté Kurt Rohrbach: «l'indicateur de qualité de la localisation (IQL) du Credit Suisse ne place le canton de Berne que dans le dernier tiers (22e rang) avec une tendance à la détérioration. Cette étude tient compte, de façon similaire au programme de points forts de l'UCI, des facteurs d'implantation tels que le niveau de formation de la population, la disponibilité de personnes hautement qualifiées, l'accessibilité des transports et la charge fiscale sur les personnes physiques et morales.

Toutefois, l'UCI n'entend pas se laisser démotiver par ce bilan relativement mitigé, et entend bien continuer à lutter en faveur de bonnes conditions-cadre économiques, d'objectifs plus ambitieux et des mesures décisives, selon Kurt Rohrbach.

Daniel Arn en tant que nouveau président
L'Assemblée générale organisée par voie circulaire devrait élire Daniel Arn en tant que successseur de Kurt Rohrbach, qui remet son mandat après six années selon la tradition. Daniel Arn a 56 ans et est propriétaire d'une entreprise à Herzogenbuchsee spécialisée dans la fabriction de roues dentées. Il est député du PLR. Les Libéraux-Radicaux.

Daniel Arn s'est adressé aux médias en faisant des déclarations sur sa motivation et les futures activités de l'UCI. Il entrera dans la deuxième moitié du programme de points forts, qu'il a contribué à façonner à l'époque en tant que vice-président de la section Haute-Argovie de l'UCI (WVO - Wirtschaftsverband Oberaargau). Il se préoccupe notamment de l'amélioration du positionnement de la Haute école spécialisée bernoise avec la réalisation des projets liés au Campus, la mise en œuvre rapide des réaménagements du trafic à Aarwangen et Berthoud, ainsi que la réduction de la charge fiscale des personnes physiques et morales dans notre canton. En tant que président de SwissSkills, son cœur bat naturellement aussi pour la formation professionnelle.

Annexe: bilan à mi-parcours 2021 et curriculum-vitae de Daniel Arn

L'Union du Commerce et de l'Industrie UCI : importante association d'entrepreneurs
L'UCI est organisée en sept sections régionales et compte quelque 3500 membres, qui représentent près de la moitié des places de travail dans le secteur privé du canton de Berne. En plus de la politique économique dans l'intérêt de l'entreprenariat, l'UCI offre à ses membres de nombreuses prestations, en particulier dans le domaine de l'exportation.

Le programme des points forts et le bilan à mi-parcours peuvent être téléchargés à partir du site Internet de l'UCI www.bern-cci.ch sous la rubrique «Points forts».